

Lans en l'Air – club de vol libre du Vercors

Appel à candidature pour le Comité Directeur 2006-2007

(à renvoyer à : Lans en l'Air – 85 Impasse des Jailleux – 38250 Lans en Vercors)

date limite d'appel le 1 Octobre 2005

Candidature

Nom :

Prénom :

membre du club Lans en L'air à jour de mes cotisations, dépose ma candidature pour être membre du Comité Directeur 2006-2007.

Extrait des statuts de l'association

(statuts complets disponibles www.lansenlair.org ou sur demande auprès du secrétariat)

ART. 6.

Le Comité Directeur de l'Association est composé de six membres au moins, élus au scrutin secret pour deux ans par l'Assemblée Générale des électeurs prévus à l'alinéa suivant.

Est électeur, tout membre pratiquant, âgé de seize ans et demi au moins, au jour de l'élection, ayant adhéré à l'Association depuis au moins six mois, et à jour de ses cotisations.

Le vote par procuration est autorisé, mais le vote par correspondance n'est pas admis.

Est éligible au Comité Directeur, toute personne majeure jouissant de ses droits civiques, membre de l'Association depuis plus de six mois, et à jour de ses cotisations. Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront, pour pouvoir faire acte de candidature, produire une autorisation paternelle ou de leur tuteur. Toutefois, la moitié au moins des sièges du Comité Directeur devront être occupés par des membres ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civils et politiques.

Le Comité Directeur se renouvelle par totalité tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Le Comité Directeur élit chaque année au scrutin secret son Bureau comprenant (au moins le Président, le secrétaire et le Trésorier de l'Association). Les membres du Bureau devront être choisis obligatoirement parmi les membres du Comité Directeur ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civils et politiques.

En cas de vacance, le Comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus, prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Comité peut également désigner un ou plusieurs présidents, vice-présidents ou membres d'honneur, qui peuvent assister aux séances du Comité avec voix consultative.

Les membres du Comité Directeur ne peuvent recevoir de rétribution en cette qualité, ni en raison de celle de membre du Bureau.

Lans en l'Air - club de Vol Libre du Vercors

Assemblée générale ordinaire 2005 - Convocation -

L'assemblée générale ordinaire de l'association aura lieu le
samedi 8 octobre 2005 à 18h30
à la salle des fêtes de Lans en Vercors
(parking de l'Aigle, au-dessus de la caserne)

Ordre du jour

rapport moral, rapport financier, questions diverses
élection du Comité Directeur 2006-2007
projets pour l'année 2006

Conformément aux statuts, il y aura cette année un renouvellement par scrutin de la totalité des membres du Comité Directeur. Si vous souhaitez voir aborder un sujet particulier, merci de le faire savoir au plus tard le 1 octobre auprès du secrétariat : secretariat@lansenlair.org ou 06.88.28.26.24.

POUVOIR

Nom, Prénom :

Membre du club *Lans en L'air* à jour de mes cotisations, donne pouvoir à
Mme, Mlle, M _____ pour me représenter et agir en
mon nom lors de l'assemblée générale du 8 octobre 2005.

Signature :